

22^e édition de la campagne Journée Nationale de l'Audition
Jeudi 14 mars 2019

Alerte JNA

« L'état de santé auditive des jeunes est inquiétant »



A trois semaines de la 22^e Journée Nationale de l'Audition, l'association JNA – association d'alerte et de plaidoyer agissant depuis 22 ans en France - lance une alerte aux pouvoirs publics et aux acteurs de la santé sur l'état de santé des jeunes. Déjà en 2017, l'enquête Ifop - JNA « Smartphone : ami ou ennemi de notre santé auditive ? » apportait un éclairage fort inquiétant, questionnant l'impact des pratiques toxiques d'écoute de musique via les oreillettes sur la santé, en regard de l'enquête de 2008 sur les baladeurs numériques.

Le mardi 12 mars 2019 prochain, lors de la conférence de presse de lancement de la 22^e Journée Nationale de l'Audition, l'association présentera un nouvel état des lieux « *L'audition, un atout santé du quotidien ?* » qui pourrait faire passer le niveau d'alerte à celui d'alarme. Rappel des éléments d'alerte.

Les jeunes dépendants de leur téléphone portable

1 français sur 2 (tout âge confondu) utilise son téléphone portable plus d'une heure par jour. Ce chiffre monte à **9 jeunes sur 10** chez les moins de 24 ans.

De plus, si les français venaient à oublier leur portable, **seulement 28%** ressentiraient de l'indifférence (contre « inquiets », « stressés », « paniqués » ou « angoissés »). En revanche, **41%** chez les plus de 65 ans ressentiraient de l'indifférence contre **15%** chez les 15-17 ans et **13% d'indifférence** chez les 18-24 ans.

Donc **7 français sur 10** se sentiraient mal à l'idée d'oublier leur téléphone portable. (Résultats sur les propositions « Inquiets », « stressés », « paniqués » ou « angoissés », en opposition à « indifférents ».)

Durée d'écoute de la musique sur smartphone : 7 jeunes sur 10 l'écoutent plus d'une heure par jour

La durée d'utilisation quotidienne pour **71%** des 15-17 ans **est supérieure à 1h** par jour, et **25%** supérieure à 2h par jour. Par comparaison, à l'inverse, **72%** des plus de 35 ans écoutent **moins d'une heure** de musique sur leur téléphone. On peut constater à quel point, plus l'âge est jeune, et plus l'écoute de musique sur le portable se rallonge.

A quel âge ils commencent à écouter de la musique sur leur smartphone ?

57% des français ont commencé à écouter de la musique sur leur portable après 15 ans, 16% ont commencé entre 11 et 15 ans.

Et pour ceux qui ont commencé entre 11 et 15 ans, ils décroissent fortement avec l'âge. (**87% chez les 15-17 ans du panel interrogé**, 50% chez les 18-24 ans du panel, 22% chez les 25-34 ans, et seulement 3% des plus de 35 ans du panel interrogé avouent avoir commencé à écouter de la musique sur leur portable entre 11 et 15 ans.)



L'écoute de la musique sur smartphone se réalise principalement avec des oreillettes

65% des 15-17 ans écoutent la musique sur leur smartphone principalement avec des oreillettes contre 43% sur l'ensemble du panel. **La dangerosité se trouve augmentée** du fait de l'introduction des oreillettes dans le creux du conduit auditif. Seuls 19% des moins de 35 ans utilise un casque classique dont 17% des 15-17 ans et 22% des 18-24 ans.

91% des 15-17 ans écoutent leur musique dans les transports publics

Les transports publics (bus et métro) – généralement très bruyants – obligent à monter le niveau du smartphone, ce qui **augmente le risque de lésion du système auditif**.

Volume sonore élevé ou modéré ?

1 jeune sur 4 (26% des 15-17 ans) reconnaît écouter la musique avec un **volume sonore élevé**. Ce chiffre monte à **1 jeune sur 3** chez les 28-34 ans. (29% des 18-24 et 30% des 25-34 ans). En revanche, **86%** des plus de 35 ans écoutent de la musique **à un niveau modéré**.

Le smartphone pour s'endormir

Le smartphone accompagne les jeunes dans leur sommeil puisque **1 jeune sur 2** déclare s'endormir avec la musique du smartphone. (54% des 15-17 ans et 45% des 18-24 ans.)



1 jeune sur 3 n'a pas conscience des risques !

Si **85%** de la population est consciente des risques liés à une durée d'écoute prolongée avec un casque ou des oreillettes, cet état de conscience est plus faible chez les 15-17 ans car **32% d'entre eux n'ont pas conscience des risques**.

... et pourtant 4 jeunes sur 10 ont déjà ressenti des acouphènes.

39% des moins de 35 ans ont déjà ressenti des acouphènes (sifflements ou bourdonnements) à la suite d'une écoute prolongée de musique avec casque ou oreillettes. Parmi eux, ils sont 26% chez les 15-17 ans, 42% chez les 18-24 ans et 41% chez les 25-34 ans).

Analyse

Ces pratiques de consommation de la musique corrélées aux déclarations de symptômes d'acouphènes, à l'expression de fatigue et de lassitude, inquiètent tant sur l'état de santé du système auditif des jeunes et les risques élevés de surdités précoces que sur les capacités d'apprentissage et le dynamisme général des jeunes. En effet, le stress acoustique déséquilibre les mécanismes de l'audition empêchant les jeunes d'être en mesure de bien entendre pour bien comprendre.

Par ailleurs, la réduction du temps de récupération offert au système auditif est un facteur aggravant de risques de fragilisation du système auditif, et donc de survenue de troubles de l'audition.

L'écoute prolongée de musique via oreillettes peut aussi constituer un risque d'aggravation de facteurs de dépression au sein de cette population des 15 -18 ans, lors de cette période si particulière de l'adolescence.

L'association JNA rappelle que les cellules sensorielles s'usent avec l'avancée en âge et que le principe de compensation de la perte auditive à partir de 60 ans est de s'appuyer sur le capital restant. Or, si les jeunes ont des oreilles de « 60 ans » à 18 ans quel capital auditif résiduel leur restera-t-il lorsqu'ils atteindront l'âge de la presbycousie.

Méthodologie de l'enquête :

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1202 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré papier et on line du 9 au 15 février 2017.

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants